

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2018

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : **11**
Nombre de membres en exercice : **11**
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : **06**
Date de convocation du Conseil Municipal: **28 mars 2018**
Date d'affichage de la convocation: **28 mars 2018**

**L'an deux mille dix-huit,
Et le 9 avril,**

A 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PATISSOU Bernard, Maire.

Présent(e)s :

Mmes **MAURY-BOUET** Annie. **FRAMARIN** Valérie.
CHATEAUNEUF Béatrice.

Mrs **PATISSOU** Bernard. **GATEL** Alain. **TESTET** Jacques.

Absents excusés :

Mme **VAN DE VEN** Adrienne.
Mrs **LESPINE** Roland, **VAN DE VEN** Jean, **DELAGE** Olivier, **SIMEON** Lionel.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de pouvoir :

Mme VAN DE VEN Adrienne donne pouvoir à **Mme MAURY-BOUET Annie** de la représenter lors de la réunion **du Conseil Municipal** du **lundi 09 avril 2018**, de prendre part à sa place de toutes les délibérations ainsi que d'émettre tous votes et signatures de documents.
M. LESPINE Roland donne pouvoir à **M. GATEL Alain** de le représenter lors de la réunion **du Conseil Municipal** du **lundi 09 avril 2018**, de prendre part à sa place de toutes les délibérations ainsi que d'émettre tous votes et signatures de documents.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné **Mme CHATEAUNEUF Béatrice** pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRES DU JOUR :

- **Présentation des devis de travaux d'investissement 2018**
- **Étude des travaux sécurité au « Roubineau »**
- **Demande d'achat de concession au cimetière**
- **Information sur la publication des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'urbanisme**
- **Travaux d'assainissement collectif**
- **Plan communal de sauvegarde**
- **Délibération vote des taux des 4 taxes**
- **Délibération vote du BP 2018**
- **Délibération « Accompagnement numérique » au CDG 47**
- **Questions diverses**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : PRÉSENTATION DES DEVIS DE TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT 2018**

M. le Maire présente à son Conseil Municipal, les devis de Mrs FRAMARIN, LABONNE, BROUILLET, ANDRADE, ADS, SDEE 47, prévus pour les travaux d'investissement.

Tous les devis présentés sont validés par le Conseil Municipal.

OBJET : ÉTUDE DES TRAVAUX DE SÉCURITÉ AU « ROUBINEAU »

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays de Duras est prête à réaliser tous les travaux de mise en sécurité au « Roubineau ». La Mairie devra s'acquitter du remboursement à la Communauté de Communes par le biais de fonds de concours remontants, qui seront délibérer au moment voulu.

Après consultation du dossier, et après s'être concerté, le Conseil Municipal décide de programmer ces travaux pour 2018.

OBJET : DEMANDE D'ACHAT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier de demande d'achat d'une concession dans le cimetière communal d'une famille ne résidant pas sur la commune mais souhaitant être inhumé avec leur famille, a été reçue en Mairie et fait lecture de celui-ci.

Après concertation, le Conseil Municipal ne voit pas d'opposition à l'achat de la concession.

**OBJET : INFORMATION SUR LA PUBLICATION DES DOCUMENTS
D'URBANISME SUR LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture de Lot-et-Garonne invite les Communes qui ne l'ont pas déjà fait, à publier leur document d'urbanisme sur le Géoportail National de l'urbanisme. Le Conseil Municipal charge M. le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires à la mise en place de notre document d'urbanisme sur la plateforme dématérialisée accessible au public, et de signer tous documents s'y rapportant.

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Afin de ne pas causer de dérangements aux manifestations prévues sur la commune, les travaux d'assainissement collectif débuteront début septembre 2018.

OBJET : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

M. le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de mettre en place le Plan Communal de Sauvegarde de la commune par écrit. Le Conseil Municipal échange sur les différents points à travailler sur le sujet avant la rédaction officielle de celui-ci.

OBJET : DÉLIBÉRATION VOTE DES TAUX DES 4 TAXES

Après concertation, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de laisser les taux inchangés pour l'année 2018, à savoir :

- **Taxe d'habitation** **7.65 %**
- **Taxe foncière bâtie** **4.26 %**
- **Taxe foncière non bâtie** **37.97 %**
- **Taux CFE** **12.67 %**

OBJET : DÉLIBÉRATION VOTE DU BP 2018

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de voter le Budget Prévisionnel de la commune comme suit :

Dépenses de fonctionnement : **257 902.00 €**
Recettes de fonctionnement : **257 902.00 €**

Dépenses d'investissement : **65 040.00 €**
Recettes d'investissement : **65 040.00 €**

**OBJET : DÉLIBÉRATION CONVENTION
« ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE AU CDG 47 »**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que pour faire suite à la réunion du CM du 16/01/2018, il y a lieu d'adhérer à la convention « Accompagnement Numérique » que propose le CDG 47 qui englobe toutes les prestations diverses ou nous adhérons en une seule et même convention.

